

## Les constructions *il est médecin / c'est un médecin* : essai de solution

Lucien Kupferman

Number 9, 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800080ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800080ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (print)

1920-1346 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Kupferman, L. (1979). Les constructions *il est médecin / c'est un médecin* : essai de solution. *Cahier de linguistique*, (9), 131–164. <https://doi.org/10.7202/800080ar>

LES CONSTRUCTIONS *IL EST MÉDECIN / C'EST UN MÉDECIN* :

ESSAI DE SOLUTION<sup>1</sup>

SITUATION DU PROBLÈME

Les enseignants du français langue étrangère se heurtent tous aux difficultés suscitées par les constructions suivantes, lorsqu'ils font aborder à leurs élèves les exercices portant sur l'article "indéfini" :

- (1) a. *Il est médecin*
- b. *\*il est un médecin*
- c. *c'est un médecin*
- d. *\*c'est médecin*
- e. *\*qui est un médecin ?*
- f. *qui est médecin ?*

Il s'agit là clairement d'une question relevant de la syntaxe du français et suffisamment générale pour exiger une réponse d'ensemble. En fait, le problème soulevé par une certaine sorte de noms humains, indiquant la "profession" ou la "nationalité" et apparaissant en position d'attribut dans les phrases à copule, est bien connu : on a dit qu'ils peuvent avoir "l'article Ø", comme on le voit dans (1a) et (1f). On a aussi fait remarquer que la présence ou l'absence de l'article *un* dans ces groupes nominaux attributs était reliée à l'alternance *il/ce* en position sujet. Plus spécifiquement, si l'attribut comprend l'article Ø, le pronom sujet serait *il*, tandis que si c'était *un* qui occupait cette position, le pronom serait *ce*.

---

1. Je veux remercier ici M. N. Ruwet qui a bien voulu relire cette étude. Toute erreur de jugement ou d'interprétation ne saurait, évidemment, être imputée qu'à moi seul.

Depuis Guillaume (1919, p. 235), pour qui "l'article zéro dénonce un nom *dévié* par le contexte vers un *effet de sens* dont l'état potentiel ne comporte à aucun degré la précision", il semble qu'on refuse, en général, au nom attribut non déterminé par l'article le statut de nom véritable, et qu'on le considère désormais comme un adjectif.

Ainsi, Bally (1965, p. 292) nous dit : "Tout substantif change de catégorie et prend la fonction d'adjectif (virtuel) quand il fonctionne comme prédicat ou épithète sans être accompagné de déterminatifs. C'est seulement avec un déterminatif que le substantif prédicat conserve sa valeur originelle : "Paul est *un* artiste, Paul est *l'*artiste que j'ai vu à Paris." Dans le cas contraire, il prend valeur d'adjectif : "Paul est *artiste*" se traduit par "Paul est habile dans son art"."

Il semble bien que telle soit aussi l'opinion de Brunot (1953, p. 655) : "Il y a des cas tout à fait tranchés, où le sens indique nettement si on a affaire à un nom : mon frère est *médecin* à Chaville. Mon frère est *le médecin* de Chaville. Dans le premier cas, c'est l'idée d'une qualité qui est appliquée à la personne; le mot évoque les notions générales qui se trouvent attachées au terme de *médecin*. Dans le deuxième cas, la personne est indiquée comme celle qui exerce cette fonction à Chaville."

À la suite de ces auteurs, les grammaires usuelles considèrent qu'il y a ici une différence de catégories grammaticales. Ainsi, Grevisse (1956, p. 280) : "... On omet l'article... devant le nom... attribut quand ce nom n'a qu'une valeur d'épithète, de simple adjectif. Mais on garde l'article si le nom... attribut garde toute sa valeur substantive." Wagner et Pinchon (1962, p. 102-103) écrivent de leur côté : "Un substantif s'emploie seul, sans déterminant spécifique, chaque fois qu'on veut évoquer la personne, la chose, la notion qu'il symbolise dans sa plus grande extension. [...] c) dans les phrases attributives où un substantif est utilisé avec la valeur d'un qualifiant."

Un inconvénient de ces définitions est qu'elles reposent souvent sur très peu d'exemples choisis pour étayer la thèse défendue. C'est ainsi que Pottier (1962) montre qu'à (2) peut correspondre (3), où apparaît *très*, adverbe pouvant modifier un adjectif mais non pas un nom.

- (2) *Paul est artiste. Marie est institutrice*  
(comédienne, Anglaise)
- (3) *Paul est très artiste, Marie est très institutrice*  
(très comédienne, très Anglaise)

Mais que faire alors, disons, de *\*Paul est très médecin à Chaville*, en face de Paul  $\left\{ \begin{array}{l} \text{est} \\ \text{fait} \end{array} \right\}$  *très médecin* ? Ainsi que nous essaierons de le montrer dans la section 5 de cette étude, *médecin* est un adjectif dans cette dernière phrase, mais non dans *Paul est médecin à Chaville*.

L'avantage indéniable, par contre, de ces définitions réside dans la simplicité et l'élégance relatives de l'explication donnée aux questions soulevées par les constructions (1). Mais le défaut relevé plus haut nous semble bien trop important pour qu'on puisse se satisfaire de cette solution.

Nous nous proposons donc de faire ici une description détaillée des constructions (1), en ce qui concerne l'attribut, et du pronom sujet, et de passer ensuite à un examen de la proposition faite par ces auteurs.

L'ALTERNANCE *CE/IL* EST UNE QUESTION DISTINCTE  
DE LA VARIANTE *UN/Ø* DANS L'ATTRIBUT

Il faut sans doute distinguer, dans l'analyse de la dérivation syntaxique des constructions (1), la question de la variante *ce/il* en position sujet de celle de la variante *un/Ø* dans le groupe nominal attribut. Autrement dit, *il est médecin/c'est un médecin* représentent des constructions qui s'expliquent par l'interaction de deux séries différentes de règles.

Tout d'abord, *il* n'exclut pas l'article défini dans le GN attribut :

- (4) *Bernard, il est le maître d'hôtel*  
*tu vois cette blonde là-bas : elle est la secrétaire de Luc*  
*il est le meilleur pianiste du pays*

De plus, *il* n'exclut pas dans certaines constructions des déterminants indéfinis tels que les numéraux dans cette même proposition :

- (5) a. *ils sont six médecins dans ce service*  
b. *\*ils sont des médecins dans ce service*

- c. *ils sont six médecins à avoir opéré Bernard*
- d. *\*ils sont des médecins à avoir opéré Bernard*
- e. *\*il est un médecin dans ce service*

(5a) et (5c), où le numéral porte l'accent d'intensité<sup>2</sup>, sont acceptables, contrairement à (5b), (5d), (5e), où *un* se trouve ainsi avoir la même distribution que *des* dans ce type de constructions attributives.

Une conséquence<sup>3</sup>, d'ailleurs, du fait que le numéral porte l'accent d'intensité dans (5) est la possibilité de l'effacement du nom-tête non accentué<sup>4</sup>.

- (6) a. *ils sont six dans ce service*
- b. *ils sont six à avoir opéré Bernard*

Une analyse comme celle de Pottier (1962), qui voudrait placer au départ de la dérivation syntaxique "l'absence d'article", et non son effacement par des opérations syntaxiques du type transformationnel devrait encore expliquer pourquoi en face de (1) nous avons (4) et (5), où le déterminant se trouve dans des positions syntaxiques dont il est généralement considéré exclu - à savoir dans des groupes nominaux attributs dont le nom tête est un nom de "profession" ou de "nationalité", lorsque le sujet est *il*.

Inversement, si comme nous le pensons, l'article  $\emptyset$  - comme l'a appelé Guillaume - est, au moins ici, le résultat d'une transformation d'effacement, il faut que nous fournissions des règles ayant des implications suffisamment générales, qui permettent d'en rendre compte.

---

2. À propos de l'accent de phrase, cf. Bresnan (1971).  
 3. Cf. notre thèse, Kupferman (1976).  
 4. N. Ruwet me fait remarquer ici que nous aurions aussi :  
*mes amis sont { nouveaux } dans ce service.*  
*{ \*médecins }*

Ainsi, Kayne (1975) montre qu'une structure comme celle de (7a) est dérivée de celle de (7b), par une transformation qu'il appelle "post-position du quantificateur" :

- (7) a. *ils sont tous partis*
- b. *eux sont tous partis*

Si cette analyse est correcte<sup>5</sup>, on devrait donner (8b) comme source de (8a) :

- (8) a. *ils sont tous médecins*
- b. *eux tous sont médecins*

Mais si cette hypothèse est réellement fondée, on peut se demander quelle est la source analogue de (9a) puisque (9b) et (9c) sont inacceptables :

- (9) a. *ce sont tous des médecins*
- b. *\*ce tous sont des médecins*
- c. *\*tous ce sont des médecins*

Une solution possible consisterait peut-être à énoncer que dans le cas particulier des constructions comme (9a), *tous* est engendré directement dans la syntaxe (dans "la base") à la position qu'il occupe ici. Nous aurions là, cependant, une perte de généralisation, portant les marques de l'arbitraire, puisque dans le cas de (8a) *tous* se verrait placé par une transformation, alors que dans (9a), où il occupe exactement la même position, il se trouverait engendré directement par la base : il y aurait deux descriptions différentes et concurrentes pour un même phénomène syntaxique.

---

5. Kayne (1975) suppose d'ailleurs que *eux-tous* est lui-même dérivé de *tous-eux*, le quantificateur se plaçant avant l'élément nominal. La source de certaines constructions peut, en fait, faire problème :

- (i) *Paul, Marie, Jean, Pierre sont tous partis*
- (ii) ?? *tous Paul, Marie, Jean, Pierre sont partis*

N. Ruwet (1976) propose une description non transformationnelle des constructions en *tous*. Mais même en ce cas-là, il faut encore rendre compte de la différence observée entre (8) et (9).

Si nous voulons maintenir l'analyse de Kayne, à savoir que la postposition de *tous* dans les structures comme celle de (7a) est le résultat d'une transformation syntaxique à partir de (7b), nous devons poser une forme abstraite, non réalisée dans la structure sous-jacente, comme source de (9a), qui en serait alors la transformation obligatoire.

Remarquons encore qu'à (8a) et (9a), où le sujet est un pronom, peuvent correspondre (10a) et (10b), où en position sujet nous trouvons un GN lexicalement plein, ayant alors pour source (10c) et (10d) respectivement :

- (10) a.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{nos invités} \\ \text{ces gens} \end{array} \right\}$       *sont tous médecins*
- b.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{nos invités} \\ \text{ces gens} \end{array} \right\}$       *sont tous des médecins*
- c.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{tous nos invités} \\ \text{tous ces gens} \end{array} \right\}$       *sont médecins*
- d.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{tous nos invités} \\ \text{tous ces gens} \end{array} \right\}$       *sont des médecins*

Il apparaît ainsi que la variante  $\emptyset/ur$  dans l'attribut n'est pas une conséquence de la variante *ce/il* en position sujet, puisque nous pouvons la trouver indépendamment de cette dernière, par exemple avec un GN lexicalement plein. La situation n'aurait pas été fondamentalement différente, si nous avions eu en position sujet des PRO-formes comme *ceux-ci*, *quelques-uns*, etc.

Notons ensuite que le GN sujet de (10a) et de (10b) peut être remplacé par un pronom personnel non clitique (accentué contrastivement) :

- (11) a.  $\overset{'}{eux}$  *sont tous médecins*
- b.  $\overset{'}{eux}$  *sont tous des médecins*
- (12) a.  $\overset{'}{eux}$  *sont médecins (pas nous)*
- b.  $\overset{'}{eux}$  *sont des médecins (mais pas nous)*
- c.  $\overset{'}{eux}$  *tous sont médecins*
- d.  $\overset{'}{eux}$  *tous sont des médecins*

Il est remarquable que si nous avons en position sujet, non pas la forme clitique du pronom, comme *il* (*ils, elle, elles*), ou *ce*, mais la forme non clitique, nous n'observons plus les inacceptabilités de (1b) et (1d). Autrement dit, la différence observée dans la distribution de *il* et *ce* semble ne plus exister : elle est en quelque sorte "neutralisée" par la forme non clitique du pronom personnel sujet.

Ce que paraissent donc montrer (10), (11) et (12), c'est que la différence entre les GN attributs dominant *un* ou bien l'article  $\emptyset$  ne résulte pas d'une différence de co-occurrence avec *il*, ou bien avec *ce* en position sujet. En effet, *un* et  $\emptyset$  apparaissent concurremment avec des GN lexicalement pleins, avec diverses PRO-formes, et plus précisément avec des pronoms personnels non clitiques. Ces disparités ne surgissent qu'avec les pronoms clitiques (de la troisième personne<sup>6</sup>) : *il, ils, elle, elles, ce*.

ANALYSE PRÉLIMINAIRE DES CONSTRUCTIONS *PAUL EST MÉDECIN/PAUL EST UN MÉDECIN*

Il semble tout d'abord que ces constructions relevant d'une dichotomie plus large, qui engloberait les cas de GN à article défini en position attribut :

- (13) a. *Max est directeur de cet institut*  
b. *Max est le directeur de cet institut*
- (14) a. *son frère est médecin principal de ce service*  
b. *son frère est le médecin principal de ce service*

---

6. De la troisième personne seulement, puisque nous avons :

- (i) lui, c'est un médecin  
(ii) \*moi, c'est un médecin  
(iii) \*moi, ce suis un médecin

(où les pronoms soulignés sont supposés, pour chaque phrase, coréférentiels).

Il ne servirait à rien de dire ici que *ce* (*ça*) est une forme clitique du pronom démonstratif.

- (iv) Paul, lui, il est médecin/Paul, lui, c'est un médecin  
(v) \*Paul, celui-ci est un médecin  
(vi) Paul, c'est un médecin

- (15) a. *son ancien concierge est Président de la République*  
 b. *son ancien concierge est le Président de la République*
- (16) a. *Luc est secrétaire particulier de la Présidente*  
 b. *Luc est le secrétaire particulier de la Présidente*

Les phrases (a) et (b) de (13) à (16) semblent être à chaque fois dans un rapport de paraphrase; il existe pourtant une différence sémantique qui les distingue : dans (a), la phrase peut constituer une réponse à la question *qu'est-ce qu'est GN ?*, l'attribut y énonce une propriété du GN sujet; dans (b), la phrase peut, en plus, représenter une réponse à la question *qui est GN ?*, l'attribut tend alors plutôt à y présenter le sujet, à donner son identification. Dans (a) le sujet est surtout supposé connu de l'auditeur; dans (b), dans la deuxième interprétation, le sujet n'est pas connu de l'auditeur et le GN attribut a pour fonction de la faire connaître. Avec Higgins (1973), nous dirons que le GN attribut de (a) a une fonction "prédicationnelle", et celui des phrases (b) a, dans la deuxième interprétation, une fonction "identificationnelle", celle devant "énoncer le nom des gens et des choses" (Higgins, 1973, p. 220). Nous introduisons nous-mêmes ici le terme de "fonction", pour souligner que le sémantisme de ces constructions est en rapport avec la pragmatique du discours en situation, mais sans lui donner aucune valeur technique, ou encore moins théorique.

Plus précisément, on peut constater que la différence entre ces deux interprétations de la phrase à copule, et de l'attribut en particulier, peut être marquée formellement par la présence de l'article défini pour l'interprétation "identificationnelle" (celle-ci étant alors ambiguë), et son absence pour l'interprétation "prédicationnelle"<sup>7</sup>.

---

7. L'ambiguïté des phrases (a), en face de l'interprétation uniquement "prédicationnelle" des phrases (b) constituerait un argument supplémentaire pour la thèse qui voit dans l'absence d'article dans (b) le résultat d'un effacement.

Cette terminologie ayant été introduite pour des constructions où n'apparaît pas l'article *un*, et ayant pris ainsi une valeur plus générale, nous pouvons retrouver cette même distinction pour les phrases où le GN attribut a un article indéfini. Nous quitterons donc le terrain des évaluations d'ordre sémantique pour aborder des tests précis, montrant que la distinction "identificationnel/prédicationnel" correspond à une réalité syntaxique.

Le pronom interrogatif *qui* peut être attribut : plus précisément, il peut être une PRO-forme auquel un GN attribut est sous-jacent. L'ordre de la phrase et le détachement peuvent déterminer les cas où *qui* est attribut (nous choisissons un contexte non ludique)

- (17) a. \**qui peut être Jean*  
b. \**qui peut l'être, Jean*
- (18) a. *qui Jean peut-il être ?*  
b. *qui peut-il être, Jean ?*
- (19) a. *qui es-tu ?*  
b. \**qui est toi ?*  
c. \**qui est ces types ?*  
d. *qui sont ces types ?*
- (20) a. \**qui Bernard est-il*  $\left. \begin{array}{l} \text{\{ resté \}} \\ \text{\{ devenu \}} \end{array} \right\} ?$   
b. *qu'est-ce que Bernard est*  $\left. \begin{array}{l} \text{\{ resté \}} \\ \text{\{ devenu \}} \end{array} \right\} ?$

Les tests (17) à (20) peuvent aider à déterminer que, dans la suite GN-*être* - GN, *qui* est la PRO-forme du GN attribut, quel que soit l'ordre superficiel des constituants. Dans (17) et (18) nous constatons que, si le contexte est non ludique, nous ne pouvons pas avoir l'inversion stylistique mais seulement l'inversion du sujet clitique, si le pronom sujet est *qui*. La morphologie des pronoms sujets clitiques permet comme dans (19a) et (19b) de déterminer que *qui* est, là encore, attribut. L'accord obligatoire en nombre dans (19c) et (19d) montre que *ces types* y est sujet, et que par conséquent *qui* y est attribut.

On remarque aussi, et nous y reviendrons, que les verbes copules *rester* et *devenir* ne peuvent entrer en co-occurrence avec *qui* attribut. *Qu'est-ce que* ne présente pourtant pas la même difficulté dans (20b).

On notera encore qu'une structure où le GN attribut reçoit comme modifieur un adjectif comparatif ne correspond pas à une phrase à copule, où l'attribut est *qui* interrogatif; autrement dit, un tel GN attribut ne peut pas être sous-jacent à *qui* PRO-forme interrogative. Il n'en sera pas de même si le modifieur est une proposition relative qui semblerait, à première vue, paraphraser cet adjectif :

- (21) a. *qui est Jean ?*  
 b. \**Jean est meilleur médecin que Paul*  
    \**Jean est un avocat plus célèbre que Luc*  
    \**Jean est un concierge pire que toi*  
 c. *Jean est un médecin qui est meilleur que Paul*  
    *Jean est un avocat qui est plus célèbre que Luc*  
    *Jean est un concierge qui est pire que toi*

Cela est sans doute dû au fait que la relative paraît non restrictive dans (21c). D'une façon générale, à *qui* dans (21a) ne peut pas correspondre un GN attribut dominant un groupe adjectival comparatif, et sans doute un GADJ où l'adjectif-tête est appréciatif.

Aux questions (22a) et (23a) où les PRO-formes interrogatives sont *qui* et *qu'est-ce que* correspondent deux réponses différentes :

- (22) a. *qui Jean peut-il être ?*  
 b. *Jean est un médecin*  
 c. \**Jean est médecin*
- (23) a. *qu'est-ce que Jean peut être ?*  
 b. *Jean est médecin*  
 c. \**Jean est un médecin*

Si nous comparons ces données à ce que nous avons vu pour (13) à (16), nous pouvons constater que la construction *Jean est un médecin* correspond à l'interprétation "identificationnelle", et *Jean est médecin* à l'interprétation "prédicationnelle".

*Devenir* (qui représente l'aspect "inchoatif" de *être* prédicationnel) ne peut pas admettre en position attribut les GN référentiels ou identificationnels :

- (24) \**la femme de Lev est devenue cette jeune fille-ci* (attribut déictique)  
\**le voisin de Bernard est devenu vous* (attribut personnel)  
\**l'assassin du vieux est devenu Ramon Mercader* (attribut nom propre)  
\**l'avocat de Lev est devenu un certain surréaliste* (attribut indéfini référentiel)  
\**Jean est devenu un médecin qui est meilleur que Paul* (attribut identificationnel)  
*Luc est devenu son mari*  
*Henri est devenu l'ami de Marie*  
*Yvon est devenu le barman du café*  
\**Max est devenu un médecin*<sup>8</sup>  
*Max est devenu médecin*

- 
8. À propos de (23), (24), (25), nous constatons que les informateurs interrogés s'accordent à dire que, pour eux, *Paul est devenu un médecin*, *Paul reste un médecin* est "incorrect", mais que cette forme existe dialectiquement, par exemple chez les francophones Égyptiens. Cette forme peut, d'autre part, être acceptable dans tous les dialectes, avec une interprétation particulière, comme dans : *bien qu'il n'exerce plus, Paul est resté un médecin*; de même dans *après avoir effectué cette opération, Paul est devenu un médecin*. L'interprétation particulière serait : "un personnage de médecin", "un vrai médecin", indépendamment de la profession effectivement exercée. Ainsi, à la limite, Paul n'est plus médecin, mais - sans contradiction - il est resté un médecin; ou encore, Paul était déjà médecin, mais c'est maintenant qu'il est devenu un médecin. Nous aurions peut-être ici une réalité linguistique se rapprochant des "noms de qualité", de J.-Cl. Milner (1973), mais non plus des "noms de profession et de nationalité". Nous considérons ainsi que l'acceptabilité des constructions comme *Paul reste (est devenu) un médecin*, avec cette interprétation particulière, n'entre pas dans le cadre de cette étude sur les "noms de profession et de nationalité" en position attribut.

Rester n'est en co-occurrence qu'avec des attributs prédicationnels :

- (25) \**qui Paul est-il resté ?*  
*qu'est-ce Paul est resté*  
*Paul est resté médecin*  
\**Paul est resté un médecin*

*Qu'est-ce que*, à son tour, correspond à un attribut prédicationnel dans une phrase à sujet humain (mais les noms de "nationalité" et de profession" ne sont que des éléments correspondant à des faits, disons, culturels, c'est-à-dire caractéristiques de GN sujets humains :

- (26) a. *Qu'est-ce qu'est Paul ?*  
b. *Paul est médecin*  
c. \**Paul est un médecin*

Mais si le sujet n'est pas humain, *qu'est-ce que* correspond aux deux interprétations :

- (27) a. *qu'est-ce qu'est l'azote*  
b. *l'azote est un gaz*  
c. *l'azote est un gaz qui est plus toxique que l'ozone*

Dans l'interprétation prédicationnelle de la phrase, le verbe peut avoir un aspect perfectif, soit syntaxiquement, soit lexicalement. L'attribut identificatif semble exclu dans ce cas-là :

- (28) ?\**Paul a été un médecin*  
*Paul a été médecin*  
?\**qui Paul a-t-il été ?*  
*qu'est-ce que Paul a été ?*  
\**son fils naîtra un médecin*  
*son fils naîtra médecin*  
\**ton concierge mourra un député*  
*ton concierge mourra député*

Il faut peut-être rattacher à (28) le cas de "l'attribut d'objet" :  
*on a nommé Max Ø/\*un président. Jean s'est fait Ø/\*un peintre, j'ai connu Luc Ø/\*un étudiant, etc.*

LA VARIANTE *CE/IL*

M. Arrivé *et al.* écrivent (1964, p. 101) : "Il est difficile de donner des critères formels pour assurer la répartition *il(s)*, *elle(s)*, *c(e)*, *cela*, *ça*."

Il semble, en fait, que dans les phrases d'identificationnelles, *c(e)/ça* peut remplacer, c'est-à-dire pronominaliser, les GN sujets animés et inanimés. Dans les phrases prédicationnelles, il remplace seulement les GN sujets inanimés, si ces derniers ne sont pas génériques<sup>9</sup> :

- (29) *Le médecin est Bernard*  
*Le médecin, c'est Bernard*
- (30) *Le médecin est celui-là*  
*Le médecin, c'est celui-là*
- (31) *Le médecin est l'ami de Marie*  
*Le médecin, c'est l'ami de Marie*
- (32) { *\*Bernard* } , *c'est lourd (comme nous l'avons tou-*  
      { *Le médecin* }       *jours connu)*
- (33) { *Bernard* } , *il est lourd (comme nous l'avons tou-*  
      { *Le médecin* }       *jours connu)*
- (34) *\*c'est enceinte (blonde)*  
*\*c'est étonné de vous voir*  
*\*c'est borgne*  
*\*c'est fraîchement émoulu d'une grande école*<sup>10</sup>

---

9. En effet, les noms génériques humains peuvent se comporter comme les noms spécifiques non animés :

- (i) *le soldat groenlandais, il/c'est courageux*  
(ii) *les médecins, ils sont très recherchés en ce moment*

en face de :

- (iii) *les médecins, c'est très recherché, etc.*

(Voir à ce sujet nos *Études sur l'article en français*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris VIII, juin 1976).

10. *Ce* remplaçant des noms animés aurait alors une interprétation (métaphorique) péjorative, par une sorte de "transfert" du trait sémantique non animé à un référent humain.

- (35) *cette valise, c'est lourd*<sup>11</sup>  
*ce bois, c'est finement travaillé*  
*cette armoire, c'est pratique*  
*cette source limpide, c'est très pastoral*  
*ce livre, c'est drôlement cher*

Les tests définis plus haut pour établir l'existence des constructions prédicationnelles montrent que *ce* ne peut pas y entrer en position sujet. Nous prenons pour exemple des constructions où le GN attribut comprend un modifieur : en effet l'opposition "prédicationnel/identificationnel" est formellement "neutralisée" au niveau de l'attribut par la présence quasi obligatoire de l'article en ce cas-là<sup>12</sup>, et elle se maintient alors au niveau du pronom sujet.

- (36) a. *qu'est-ce qu'est Paul ?*  
 b. *\*c'est un médecin*
- (37) a. *\*qu'est-ce que c'est, Paul ?*  
 b. *qu'est-ce que c'est, cette veste ?*
- (38) a. *qui est Paul ?*  
 b. *c'est un médecin*
- (39) a. *qui est-ce Paul ?*  
 b. *c'est un concierge*

---

11. Une distinction doit être établie ici entre les adjectifs désignant des propriétés et ceux désignant des états :

- (i) *\*ce bois, c'est malade*  
*\*cette armoire, c'est cassé*  
*\*cette source, c'est sec*

L'analyse de R. Coppieters (1975) nous semble erronée; celui-ci essaie de rattacher la dichotomie *ce/il* à la place prénominale ou postnominale de l'adjectif : on voit à (35) et (i) qu'il n'en est rien. Il ne distingue pas d'autre part les cas où le GN sujet est humain ou non humain. Il semble donc que les différences entre *ce* et *il* soient beaucoup plus fondamentales.

12. Wagner (1966) : "*il est un mécanicien..., il est un acteur..., il est un homme..., appellent naturellement un complément : adroit, de talent, à qui on peut se fier*".

- (40) \*Paul, c'est devenu un médecin très réputé  
\*Henri, c'est un meilleur médecin que vous  
\*son frère, c'est resté un secrétaire ambitieux  
\*notre voisin, ça a été un balayeur célèbre  
\*le passant qui s'est adressé à toi, ce n'est que ça<sup>13</sup> :  
un président qui a failli  
\*celui-là, c'est lui-même un ministre véreux

Il sera en co-occurrence avec les attributs prédicationnels seulement :

- (41) \*il est le médecin qui s'est adressé à toi  
\*qui est-il, Jean ?  
\*il est celui-là  
elle est enceinte (blonde,...)  
elle est étonnée de vous voir  
il est lourd  
il est comme nous l'avons toujours connu  
il est à gifler  
il est son amant  
il est le neveu de mon voisin  
il est le médecin de Chaville

- (42) \*qu'est-ce qu'elle est, cette veste ?  
qu'est-ce qu'il est, Paul ?

- (43) a. quel est ce type ?  
b. \*il est un médecin très réputé  
c. c'est un médecin très réputé

(les éléments soulignés sont supposés coréférentiels).

Quel semble, en général, ne pouvoir être l'attribut de sujets humains que si ceux-ci sont non référentiels (attributifs) (cf. *quel est l'assassin de Marie, quel est ton écrivain préféré, quel est l'auteur de ce livre v. \*quel est Jean, \*quel est celui-ci*). D'autre part, ainsi que peut le montrer (43), le GN attribut qui correspond à ce *quel* est alors nécessairement identifiantiel.

---

13. *ça* en position attribut fonctionne comme la forme non clitique de la PRO-forme "neutre" *le*. Nous y revenons plus loin.

A (40) correspond (44) : les tests qui excluaient *ce* en position sujet, dans (40), admettent à présent *il* dans le même environnement :

- (44) *Paul, il est devenu un médecin très réputé*  
*Henri, il est un meilleur médecin que vous*  
*Luc, il est resté un secrétaire ambitieux*  
*notre voisin, il a été un balayeur célèbre*  
*le passant qui s'est adressé à toi, il n'est que ça :*  
*un président failli*  
*celui-là, il est lui-même un ministre véreux*

Cette présence d'un modifieur dans l'attribut entraîne ainsi l'ambiguïté d'une phrase comme *Paul est un médecin très réputé*, entre les interprétations identificationnelle et prédicationnelle. On peut voir que cette construction peut perdre son ambiguïté par la sélection du pronom sujet clitique : *ce* ou *il*.

Comparons encore (45) et (46) de ce même point de vue :

- (45) *Jean, il est celui qui comprend le mieux notre problème*  
 (46) *Jean, c'est celui qui comprend le mieux notre problème*

La seule différence formelle entre ces deux phrases est l'alternance *il/ce* en position sujet, qui correspond à une interprétation prédicationnelle et identificationnelle respectivement. On peut encore remarquer que l'attribut dans (46) est lui aussi, à son tour, référentiel ou non. Dans le premier cas, il correspond à une identité, préalablement établie par l'auditeur, que l'on met, en quelque sorte, à égalité avec *Jean* sous-jacent à *c'*. Dans le second cas, il ne vise qu'à désigner *Jean*. Il semble que cette ambiguïté se retrouve en général dans les GN attributs définis : *c'est le directeur, c'est son amant,...* La première interprétation correspondrait à ce que Higgins (1973) appelle une phrase "d'identité", et la seconde, à une phrase identificationnelle.

Les distinctions que nous avons établies permettraient encore d'expliquer les faits suivants :

- (47) a. *Paul veut être un médecin réputé*  
 b. *Paul, {<sup>\*ça</sup>  
il} veut être un médecin réputé*

- (48) a. *Paul doit être un médecin réputé*  
b. *Paul, ça doit être un médecin réputé*

On peut constater que la construction à détachement à gauche<sup>14</sup> du GN sujet dans (47b), où le verbe principal est *vouloir*, exclut la pronominalisation en *ça* au profit de *il*. Par contre, *ça* est possible dans (48b) où le verbe principal est *devoir*.

Ces faits peuvent s'expliquer si l'on suppose avec Ruwet (1973) l'existence d'une transformation "montée du sujet" en français<sup>15</sup>. Dans un tel cadre, (47a) et (48a) pourraient avoir les structures sous-jacentes - simplifiées - (49) et (50) respectivement :

- (49)  $p[Paul\ veut\ p[Paul\ être\ un\ médecin\ réputé]]$   
(50)  $p[\Delta\ devoir\ p[Paul\ être\ un\ médecin\ réputé]]$

Dans (49), *Paul* sujet de la phrase matrice, qui n'est pas identificationnelle, ne peut être pronominalisé que par *il* (cf. \**Jean, ça veut...*); mais dans (50) le sujet de la phrase matrice est vide.

Dans (49), l'effacement du GN sujet de la phrase enchâssée par la transformation dite *EQUI* exige, comme on le sait, l'identité de deux sujets. Autrement dit, si le sujet de la phrase matrice doit être *il*, celui de la phrase enchâssée devra aussi être *il*. Ainsi, le détachement à gauche ne pourra produire que *il* dans le cas de (47a), ce qui se vérifie dans (47b).

- 
14. Qu'il s'agisse d'une transformation syntaxique, comme le veut l'analyse classique, ou seulement d'une forme engendrée directement dans la base, comme P. Hirschbühler (1974) essaie de le montrer, cela ne change rien au problème posé ici.
15. D. Gaatone (1976) repousse cette description en analysant *devoir* comme un auxiliaire; cela signifie que de toute façon, pour lui aussi, *devoir* et les verbes que Ruwet (1973) retient pour la "montée du sujet" ne sont pas à analyser comme les verbes principaux des GN apparaissant en position sujet dans la structure superficielle. Dans le cadre proposé ainsi par D. Gaatone (1976), notre analyse devrait être modifiée dans le détail, mais elle aboutirait essentiellement aux mêmes résultats.

Dans le cas de (50), *Paul*, dans la phrase enchâssée, est sujet de *être* et peut ainsi être pronominalisé par *ça* - cette phrase enchâssée étant alors identificationnelle; puis *ça* "monte" à la phrase matrice pour y prendre la position de sujet.

La transformation "montée du sujet", qui suppose que *doit* n'entre pas dans la structure sous-jacente ultime de (48a) comme "verbe principal", et que distingue ainsi les structures de base de (47a) et de (48a), se voit ajouter un argument supplémentaire avec les règles présidant à la distribution de *ce/il* en position sujet des phrases à copules.

La distinction établie entre *ce* et *il* permet encore de comprendre les contraintes s'exerçant sur les relations de coréférence où *il* est obligatoire :

- (51) *Paul* venait souvent chez nous quand  $\left\{ \begin{array}{l} *c' \\ \underline{il} \end{array} \right\}$  était un journaliste attaqué de toutes parts
- Marie* rêvait  $\left\{ \begin{array}{l} \text{que } *c' \\ \text{qu}'\underline{elle} \end{array} \right\}$  était une actrice renommée
- notre invité* nous a raconté  $\left\{ \begin{array}{l} \text{que } *c' \\ \text{qu}'\underline{il} \end{array} \right\}$  était un étudiant en psychologie
- Luc* était persuadé  $\left\{ \begin{array}{l} \text{que } *c' \\ \text{qu}'\underline{il} \end{array} \right\}$  était un concierge émérite
- (les éléments soulignés sont supposés coréférentiels dans chaque phrase respectivement).

Le sujet de la proposition subordonnée est déjà supposé connu, puisqu'il est coréférentiel avec le sujet de la phrase matrice; il ne peut donc pas être *ce* qui marque l'attribut comme devant le faire connaître, comme identificationnel.

*Il* n'est pas le seul pronom entrant obligatoirement en co-occurrence avec un attribut prédicationnel. Il en est de même avec les "pronoms" *personne*, *quelqu'un*, *on*, *qui* interrogatif (sujet), véritables "antiprésentatifs" :

- (52) a. *personne* n'est  $\left\{ \begin{array}{l} *un \\ \emptyset \end{array} \right\}$  dentiste dans sa famille

- b. *quelqu'un est*  $\left\{ \begin{array}{l} *un \\ \emptyset \end{array} \right\}$  *plombier dans notre immeuble*  
 c. *on est*  $\left\{ \begin{array}{l} *un \\ \emptyset \end{array} \right\}$  *avocat, ou bien on ne s'occupe pas de ça*  
 d. *qui, d'après toi est*  $\left\{ \begin{array}{l} *un \\ \emptyset \end{array} \right\}$  *balayeur ici ?*

Le fait que d'autres PRO-formes en position sujet exigent l'article  $\emptyset$  dans l'attribut montre que la co-occurrence de ce dernier avec *il* ne constitue pas une idiosyncrasie, mais bien un cas assez général pour recevoir une description d'ordre syntaxique. Il peut même apparaître que nous avons là une confirmation de la thèse défendue à la section 2, à savoir que les constructions analysées dans cette étude représentent une interaction entre deux séries différentes de contraintes, s'exerçant avec une autonomie relative sur le pronom sujet et sur le déterminant de l'attribut de la phrase à copule.

Une autre illustration de ces mêmes principes d'explication peut se retrouver dans *ça* attribut, que nous distinguons ainsi de *ce* (*ça*) sujet.

*Ça* attribut avec un sujet humain est seulement prédicationnel, contrairement à *ça* sujet.

- (53) a. *Jean est ça* :  $\left\{ \begin{array}{l} *le médecin qui habite en face \\ l'amant de Marie \end{array} \right\}$   
 b. *Paul n'est que ça* :  $\left\{ \begin{array}{l} *le chirurgien qui a opéré ton frère \\ le secrétaire du président \end{array} \right\}$   
 c. *Max est (certainement) ça* :  $\left\{ \begin{array}{l} *un avocat qui est meilleur \\ que toi \\ un meilleur avocat que toi \end{array} \right\}$

*Ça* attribut, et en co-occurrence avec des sujets humains, satisfera aux autres tests qui permettraient de déterminer positivement si un attribut est prédicationnel; il devra donc se construire avec *il* sujet, et exclure *ce* dans cette même position :

- (54) *Jean est devenu ça, un avocat célèbre*  
*Paul est resté ça, un secrétaire ambitieux*  
*Luc a été ça, un balayeur très réputé*  
*Max est lui-même ça, un ministre véreux*  
*\*notre voisin c'est ça, un avocat marron*

*avocat, personne n'est ça ici*  
*professeur, qui est ça chez vous ?*  
*balayeur, on est ça de père en fils dans la famille*

La conséquence de cette distribution de *ça* sera qu'il pronominalisera la suite  $\emptyset - N$ , mais non pas *un* - N :

- (55) *Jean est ça,  $\left\{ \begin{array}{l} *un \\ \emptyset \end{array} \right\}$  avocat*  
 $\left\{ \begin{array}{l} *un \\ \emptyset \end{array} \right\}$  *secrétaire, Paul est ça depuis toujours*  
 $\left\{ \begin{array}{l} *un \\ \emptyset \end{array} \right\}$  *balayer, Luc est ça dans ses moments de loisir*

Le pronom *le* "neutre" attribut a, de ce point de vue, la même distribution que *ça* attribut, et il peut être considéré comme sa forme clitique :

- (56) a. *Jean l'est,  $\left\{ \begin{array}{l} *le \text{ médecin qui habite en face} \\ l'amant de Marie \end{array} \right\}$*   
*Paul l'est,  $\left\{ \begin{array}{l} *le \text{ chirurgien qui a opéré ton frère} \\ le secrétaire du président \end{array} \right\}$*   
*Max l'est (certainement)  $\left\{ \begin{array}{l} *un \text{ avocat qui est meilleur} \\ \text{que toi} \\ un meilleur avocat que toi \end{array} \right\}$*   
 b. *\*Jean, ça l'est, l'amant de Marie*  
 c. *Jean, il l'est, l'amant de Marie*  
 d. *Personne ne l'est*  
*on l'est, ou on ne l'est pas*  
*qui l'est ?*  
 e. *Luc l'est,  $\left\{ \begin{array}{l} *un \\ \emptyset \end{array} \right\}$  médecin*

*Ce que*, tête d'une proposition relative dans une construction pseudo-clivée, observe la même distribution que *ça* attribut, c'est-à-dire ne correspond qu'à un GN attribut prédicatif :

- (57) a. *\*ce qu'est Luc, c'est le médecin qui est meilleur que toi*  
 b. *ce qu'est Paul, c'est le médecin de Chaville*  
 c. *\*ce qu'est Max, c'est un avocat*  
 d. *ce qu'est Max, c'est avocat*

Et à (57d) correspondra la construction clivée : c'est  $\left\{ \begin{array}{l} *un \\ \emptyset \end{array} \right\}$  médecin que Paul est.

Parallèlement, si (58a) est ambigu entre (58b) et (58c), c'est-à-dire - et nous pensons avoir accumulé un nombre suffisant d'arguments dans ce sens - entre une interprétation identificationnelle et une interprétation prédicationnelle, respectivement, de l'attribut, *ce que* ne pourra correspondre qu'à un GN attribut prédicationnel. Autrement dit, *ce que* attribut devra être nécessairement en co-occurrence avec *il* comme pronom clitique sujet, et exclure *ce*; seul (59a) sera possible, correspondant ainsi à (58c) :

- (58) a. *Paul est le médecin de Chaville*
- b. *Paul, c'est le médecin de Chaville*
- c. *Paul, il est le médecin de Chaville*
  
- (59) a. *ce qu'il est Paul, c'est le médecin de Chaville*
- b. *\*ce que c'est, Paul, c'est le médecin de Chaville*

Nous pouvons conclure provisoirement cette discussion menée sur la formation de *ce/il* en position sujet.

Nous avons tout d'abord essayé de montrer à la section 2 que la variante  $\emptyset/un$  est une question relativement indépendante de la variante *ce/il* au niveau du sujet. Les constructions *il est médecin/c'est un médecin* représentent donc des structures dont la formation est le produit de l'interaction entre deux séries de contraintes (ou de "règles") formellement différentes.

Inversement, à la section 4 nous avons tenté de montrer que la question de la variante *ce/il* dépassait celle de la présence ou de l'absence de l'article indéfini dans l'attribut, et relevait plutôt de la fonction même de cet attribut : identificationnelle ou prédicationnelle; la première pouvant ne pas être représentée par un GN à tête lexicale, comme dans (46), la seconde pouvant ne pas être du tout un GN. Plus spécifiquement, la suite *être -  $\emptyset$  - GN* appartient à une série de groupes verbaux où nous pouvons trouver *être - GADJ*, *V(GN)*, *être - GPREP* [cf. (41)].

Nous pouvons donc résumer ces différents points en énonçant les généralisations suivantes (qui pourraient ainsi représenter - pour reprendre un terme à la mode - des "stratégies de perception")<sup>16</sup> :

- (60) *ce* ne peut être sujet humain non générique d'une phrase prédicative que si le GN attribut est "identificationnel".
- (61) *il* ne sera sujet humain d'une phrase copulative que si l'attribut est "prédicationnel". Un cas particulier est celui où l'attribut est un GN "prédicationnel".

Or, nous avons essayé de montrer à la section 3 que  $\emptyset$  - N, où N est un nom de nationalité ou de profession (c'est-à-dire de "statut social" du sujet humain), ne correspond qu'à un attribut prédicationnel. En unifiant ces résultats, on peut expliquer pourquoi (62) est inacceptable, contrairement à (63) :

- (62) \**c'est médecin*
- (63) *c'est un médecin*

*Ce* en position sujet ne pouvant être en co-occurrence qu'avec un attribut identificationnel, et *médecin* en position attribut étant obligatoirement prédicationnel, (62) représente une construction contradictoire, du point de vue "fonctionnel" (au sens établi p. 138).

Dans (63), d'autre part, *un médecin* attribut est nécessairement identificationnel, il peut donc entrer en co-occurrence avec *ce*.

---

16. Dans la mesure où (60) et (61) contiennent des informations mettant en jeu des éléments relationnels, ils sont, pensons-nous, formellement autonomes par rapport aux règles de la grammaire, puisqu'ils rendent ainsi compte de phénomènes globaux et ne se situent pas à un point déterminé de la dérivation transformationnelle. De ce point de vue encore, (60) et (61) relèvent des paramètres cognitifs de la communication. Les règles de grammaire, d'autre part, sont transformationnelles par nature et comme telles relèvent sans doute d'une réalité mentale indépendante.

LA VARIANTE UN/Ø DANS L'ATTRIBUT : DEUXIÈME APERÇU

Bien plus, *il* peut apparaître, dans certains contextes syntaxiques en co-occurrence avec *un* (ou *des*), dominé par le GN attribut.

Ainsi que nous l'avons vu à propos de (44), il semble que si l'attribut comprend un modifieur, *un* étant en général alors obligatoire, nous puissions avoir une co-occurrence de *il* et *un*, et que l'opposition des "fonctions" au niveau de l'attribut soit ainsi neutralisée.

Il semble aussi que si le quantificateur *tous* apparaît seul, détaché du pronom sujet, cette co-occurrence soit encore une fois possible :

- (64) *ils étaient tous (des) médecins*  
*elles étaient toutes (des) concierges*  
*ils sont tous (des) barmans*

Nos informateurs nous disent accepter ces phrases si *tous* porte un accent de phrase<sup>17</sup>. Il en serait de même avec des phrases ou des éléments adverbiaux portant cet accent de phrase :

- (65) *ils sont même (des) médecins*  
*elles étaient tout d'abord (des) concierges*  
*ils sont eux-mêmes (des) chirurgiens*

Mais les tests employés à la section 3 permettraient sans doute de montrer que les attributs de (64) et de (65) sont prédicationnels :

- (66) a.  $\left\{ \begin{array}{l} *ils \\ c' \end{array} \right\}$  *étaient tous des médecins qui étaient meilleurs que vous*  
*qui sont ces gens ? -  $\left\{ \begin{array}{l} *ils \\ ce \end{array} \right\}$  sont tous des barmans*  
 $\left\{ \begin{array}{l} *elles \\ ce \end{array} \right\}$  *sont toutes les concierges qui habitent en face*  
b. *qu'est-ce qu'ils sont tous ? -  $\left\{ \begin{array}{l} *ce \\ ils \end{array} \right\}$  sont tous des médecins*

---

17. Cf. J. Bresnan (1971).

$\left\{ \begin{array}{l} *ce \\ ils \end{array} \right\}$  sont tous de meilleurs barmans que vous

$\left\{ \begin{array}{l} *ce \\ ils \end{array} \right\}$  sont tous ça : des médecins

$\left\{ \begin{array}{l} *ce \\ elles \end{array} \right\}$  étaient toutes devenues (restées) des concierges

Autrement dit, il existe des cas remarquables où l'attribut prédicatif domine *un*, et il pourrait sembler avantageux, pour regrouper tous les cas d'attributs nominaux prédicatifs, et afin de ne pas les scinder en différentes sortes, de supposer que l'article  $\emptyset$  n'est pas présent dans la structure sous-jacente. Selon cette analyse, il faudrait énoncer au départ de la dérivation syntaxique une structure abstraite unique où l'article serait présent - défini pour les constructions (13) à (16), indéfini pour (1a) et (1f). L'article serait effacé à la gauche des GN attributs prédicatifs, s'il n'existe pas des contraintes indépendantes sur la structure de la phrase : présence d'un constituant de phrase fortement accentué, ou la présence d'un modifieur dans l'attribut<sup>18</sup>.

On pourrait peut-être relier (64) à (66), où l'accent d'insistance placé sur un adverbe permet l'interprétation prédicative de l'attribut (bien que celui-ci domine un article dans la thèse de J. Bresnan, 1971) :

---

18. Les cas contraires sont très restreints; le modifieur est alors *bon*, *mauvais* et leurs comparatifs :

(i) *il est bon (mauvais) médecin, avocat,...*

(ii) *il est meilleur (plus mauvais) médecin (avocat),... que toi*  
et certains cas idiosyncratiques :

(iii) *il est grand amateur de timbres rares*  
*il est premier secrétaire du tribunal*

Plus précisément, les modifieurs (très restreints donc) qui permettent dans l'attribut l'article  $\emptyset$  sont des adjectifs qui ont une position prénominale.

Il serait possible, d'autre part, de rattacher le cas général de la co-occurrence obligatoire du modifieur et de l'article dans l'attribut à l'analyse classique qui veut que les modifieurs aient leur source dans le déterminant.

( ) *I like a man (like that)*

la relative correspondante a un accent primaire verbal :

( ) *He's man I like*

Dans ces deux exemples, *a man* est attributif. Si *a man* est spécifique, il peut recevoir l'accent primaire dans la phrase simple :

( ) *I like a (certain) man*

et correspondant à cela nous trouvons :

( ) *a (certain) man I like*

Il y a des phrases où seule cette différence d'accent décide de l'interprétation comme dans *a man I like believes in women's liberation*.

Quand *man* porte un accent plus grand que *like*, la phrase est comprise comme désignant un certain homme; quand *like* porte un accent plus grand que *man*, la phrase parle, en un certain sens, du locuteur.

On pourrait interpréter dans ce sens les phrases (5) et (6) vues à la section 1. Dans une phrase comme (5a) et (5b) : *ils sont six médecins dans ce service (à avoir opéré Bernard)*, *six*, qui est le déterminant du GN attribut, porte, comme nous le disions, l'accent d'intensité. Autrement dit, le nom-tête du GN ne porte pas l'accent. Si nous suivons J. Bresnan (1971), ce GN attributif est alors nécessairement non spécifique. On remarquera, d'autre part, qu'il ne correspond pas à une question comme *qu'est-ce qu'ils sont ? mais combien sont-ils ?* Cela signifie certes que (5a) et (5b) ne sont pas prédicationnels, mais il n'en reste pas moins qu'ils ne sont pas identificationnels. Pour qu'un GN attribut le soit, il lui faudrait être construit de telle façon que le nom-tête porte l'accent d'intensité.

On se trouverait alors, en ce qui concerne les GN attributs prédicationnels, devant une double impossibilité : le nom-tête ne pourrait pas porter l'accent de groupe, sans quoi le GN serait alors identificationnel; le déterminant ne pourrait pas porter cet accent, sans quoi le GN tout entier serait analogue à un quantificateur comme dans (5) et (6). Le nom ne porterait donc pas d'accent de phrase, et le déterminant serait alors

obligatoirement effacé, pour ne pas porter un tel accent. Toujours dans une telle hypothèse, que nous voulons très prudente évidemment, et qui exigerait des vérifications syntaxiquement indépendantes, si l'accent de phrase est porté par un élément adverbial, ou bien par le modifieur du GN attribut, l'article de l'attribut pourrait alors ne pas être effacé.

5. LE NOM PRÉCÉDÉ DE L'ARTICLE Ø SERAIT-IL EN FAIT UN ADJECTIF ?

L. Picabia (1971) remarquait que la nécessité d'une complémentation *avec* dans (67b) pouvait constituer un critère permettant de distinguer la catégorie syntaxique de *chanteur* dans (67a), de celle de *voisin* dans (67c). Dans le premier cas, nous aurions un nom, dans le second, un adjectif :

- (67) a. *Luc est chanteur (médecin,...)*
- b. *\*Luc est voisin (ami,...)*
- c. *Luc est voisin (ami,...) avec Paul*
- d. *Luc est un voisin (un ami,...)*

Nous disposerions ici d'un moyen permettant de catégoriser *chanteur* précédé de l'article Ø comme nom, et *voisin* sans déterminant comme adjectif.

Certains arguments pourraient pourtant militer en faveur d'une analyse de *chanteur* dans (67a) comme adjectif;

(a) il peut être représenté par *ça* comme les adjectifs :

- (68) *Luc est ça : { chanteur }  
                                  { fier }*

(b) *chanteur* peut être pronominalisé par *le* "neutre", de la même façon que *cantatrice* dans (69a), et les adjectifs :

- (69) a. *elle le sera, { cantatrice }  
                                  { fière }*
- b. *nous { \*le } verrons, la cantatrice  
                  { la }*

(c) *chanteur* ne peut pas être modifié par une relative, si ce n'est une relative non restrictive complétant *ce* :

- (70) a. \*Max est  $\left\{ \begin{array}{l} \text{chanteur} \\ \text{fier} \end{array} \right\}$  qui est extraordinaire  
 b. Max est  $\left\{ \begin{array}{l} \text{chanteur} \\ \text{fier} \end{array} \right\}$ , ce qui ne nous plaît guère

De fait, les points (a) et (b) peuvent aussi s'interpréter dans le cadre que nous avons proposé : *ça* et *le* "neutre" sont les pronominalisations non clitique et clitique respectivement des attributs prédicationnels, qui englobent en plus des GN à article  $\emptyset$  suivant *être*, les groupes adjectivaux, des groupes prépositionnels et les groupes verbaux. D'autre part, dans (70b) nous retrouvons *ce* qui est une variante de *ça*, ce qui nous ramène au point (a).

Ces trois points nous semblent contrebalancés par les données suivantes :

(a) contrairement aux adjectifs,  $\emptyset$  - N attribut peut être modifié par *autant* :

- (71) a. Paul est  $\left\{ \begin{array}{l} \text{autant} \\ *aussi \end{array} \right\}$  médecin que toi<sup>19</sup>  
 b. Paul est  $\left\{ \begin{array}{l} *autant \\ \text{aussi} \end{array} \right\}$  fier que toi  
 c. Paul est  $\left\{ \begin{array}{l} *aussi \\ \text{autant} \end{array} \right\}$  un médecin que toi

(b) contrairement aux adjectifs,  $\emptyset$  - N en position attribut ne peut pas être modifié par *tout* :

- (72) a. \*Paul est tout médecin (chanteur,...)  
 b. Paul est tout fier, (étonné,...)  
 c. \*Paul est tout un médecin (chanteur,...)

(c) contrairement aux adjectifs,  $\emptyset$  - N attribut ne peut pas être modifié par *très*<sup>20</sup> :

19. Paul est aussi médecin que toi serait acceptable avec une interprétation différente, équivalente à celle de Paul fait aussi médecin que toi. (Cf. la note suivante.)

20. Ainsi qu'on l'a vu à la section 1, Paul est très artiste (anglais,...) serait un cas différent. Artiste, anglais... seraient effectivement des adjectifs. Cette phrase serait alors synonyme de Paul fait très artiste (anglais,...).

- (73) a. \**Luc est très médecin (chanteur,...)*  
 b. *Luc est très fier*  
 c. \**Luc est très un médecin*

(d)  $\emptyset$  - N en position attribut peut être modifié par certains adjectifs, ce qui serait impossible s'il était lui-même un adjectif :

- (74) a. *Jean est bon médecin*  
 b. *Jean est meilleur médecin que Max*  
 c. \**Jean est bon fier (intéressant,...)*  
 d. \**Jean est meilleur fier (intéressant,...) que Max*

(e)  $\emptyset$  - N ne peut pas être modifié par *si ... que*; la seule possibilité qui existe ici est une structure de modification par *tout ... que* :

- (75) a.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{tout} \\ *si \end{array} \right\}$  *médecin qu'il soit, il ne trouve pas le diagnostic*  
 b.  $\left\{ \begin{array}{l} \text{tout} \\ si \end{array} \right\}$  *fier qu'il soit, il a condescendu à venir*

Ainsi, ces cinq arguments peuvent suggérer que  $\emptyset$  - N en position attribut doit être catégorisé comme un groupe nominal dont l'article a été effacé.

Cet effacement pourrait avoir hypothétiquement la forme suivante :

$X - \text{être} - \underset{\text{GN}}{[\text{Det} - \text{N}]} \rightarrow X - \text{être} - \underset{\text{GN}}{[\emptyset - \text{N}]}$

Condition : l'accent de phrase n'est sur aucun des deux termes du GN.

## 7. LA VARIANTE *CE/IL* : DEUXIÈME APERÇU

Kayne (1972), dans son analyse de l'inversion, veut à la fois préserver l'unicité de la règle de formation de l'inversion complexe et de l'inversion simple ("Inversion du sujet clitique") et exclure la possibilité d'une transformation de copie du sujet (qui ne décrirait pas d'une façon satisfaisante l'inversion de *ce* et de *on*).

Il propose alors deux sources différentes pour les pronoms clitiques sujets *ce* et *il* au moyen de règles nouvelles dans la base (que nous transcrivons ici dans les termes de la convention  $\bar{X}$ ) :

(77)  $N^3 \longrightarrow N^2 - \text{SCL}$

(78)  $N^2 \longrightarrow \text{Det} - N^1 - \text{COMP}$

(où SCL représente le "sujet clitique").

(77) et (78) engendrent par exemple *Paul + il est malin, lui + il est malin*. Des règles de transformation comme "effacement du sujet clitique" ou "effacement de la forme forte" engendreraient respectivement *Paul est malin* et *il est malin*.

Mais, d'autre part, pour pouvoir rendre compte de ce que *ce* n'est jamais l'élément inversé dans l'inversion complexe, mais, aussi, que placé en position préverbale il ne peut pas être en co-occurrence avec *il* inversé dans l'inversion complexe, Kayne propose que *ce* (ou l'élément abstrait C représentant *ce/ça* qui sont en distribution complémentaire) soit engendré dans la base dans la position de  $N^2$  dans (77), et qu'une transformation ultérieure amène sa cliticisation. On aurait alors deux séries différentes d'opérations pour engendrer *il* et *ce*.

"Effacement de la forme forte" :

(79)  $\text{GN}[\text{Pro} - \text{SCL}] - \text{V} \longrightarrow \text{GN}[\emptyset - \text{SCL}] - \text{V}$

qui donnerait par exemple, *lui + il est malin*  $\longrightarrow \emptyset + il est malin$

"Cliticisation de *ce*" :

(80)  $\text{GN}[\text{C}, - \text{SCL}[\text{X}]] - \text{être} \longrightarrow \text{GN}[\emptyset - \text{SCL}[\text{C},]] - \text{être}$

qui donnerait par exemple, *C, + est un médecin*  $\longrightarrow c'est un médecin$

Ainsi, *il* aurait sa source dans le sujet clitique, et *ce* n'y apparaîtrait qu'à la suite d'une transformation.

Nous voudrions introduire ici un certain nombre de données qui peuvent paraître liées à la syntaxe de *ce* clitique sujet.

Il s'avère que *ceci* observe la même distribution que *ce* dans les phrases à copule. De plus, dans les constructions à sujet détaché, *ça* peut servir de forme non clitique pour *ce* sujet clitique :

- (81) *ceci/c'est lourd/ça, c'est lourd*  
*ceci/c'est finement travaillé/ça, c'est finement travaillé*  
*ceci/c'est pratique/ça, c'est pratique*  
*ceci/c'est très pastoral/ça, c'est très pastoral*  
*ceci/c'est drôlement cher/ça, c'est drôlement cher*

On constate que *ceci* et *ça* peuvent servir de PRO-formes sujets non clittiques<sup>21</sup> (pour ce dernier comme forme sous-jacente<sup>22</sup>) en co-occurrence avec des attributs prédicationnels; ainsi que nous l'avions vu à la section 4, le GN pronominalisé a alors nécessairement un nom-tête non humain.

(82) sera alors exclu :

- 
21. *Ceci* et *ça* (non clitique) sont étudiés ici du point de vue de leur co-occurrence avec les attributs, et non, bien sûr, du point de vue de la coréférence. Ils ne sont pas différents de ce point de vue des pronoms personnels non clittiques de la troisième personne comme le montre (i) et (ii) :
- (i) \*Bernard, { ceci / ça } c'est l'amant de Marie  
(ii) \*Bernard, lui est l'amant de Marie (différent de Bernard, lui, est l'amant de Marie)
22. En fait, obligatoirement sous-jacent, puisque *ça* sujet des verbes est nécessairement clitique :
- (iii) \*ça, d'ailleurs, devrait être intéressant  
d'ailleurs, ça devrait être intéressant  
(iv) \*ça, pourtant, serait lui qui aurait assassiné Reiss  
pourtant, ça serait lui qui aurait assassiné Reiss

On devrait donc supposer que, si *ça* n'est pas en position détachée, sa cliticisation par (80) serait obligatoire.

On constate facilement que *celui-ci* aurait une syntaxe différente de *ça* et *ceci* :

- (v) \*celui-ci, c'est lourd  
\*celui-ci, c'est finement travaillé, etc.  
(vi) celui-ci est étonné de me voir  
celui-ci est fraîchement émoulu d'une grande école  
(à comparer avec (82)).  
(vii) celui-ci est Bernard  
(à comparer avec (83)).

- (82) *\*ceci/c'est étonné de me voir/\*ça, c'est étonné de me voir*  
*\*ceci/c'est fraîchement émoulu d'une grande école/\*ça,*  
*c'est fraîchement émoulu d'une grande école*  
*\*ceci/c'est heureux de vous voir/\*ça, c'est heureux de*  
*vous voir*  
*\*ceci/c'est complètement aveugle/\*ça, c'est complètement*  
*aveugle*  
*\*ceci/c'est amoureux de Marie/\*ça, c'est amoureux de Marie*

Ces impossibilités proviennent du fait que les attributs de (82) exigent des sujets humains.

Mais comme pour *ce* à la section 4, *ceci* et *ça* pourront se construire avec des attributs humains identificatoires (et aussi d'"identité") pour reprendre encore une fois la terminologie de Higgins (1973, p. 246) :

- (83) *ceci/c'est Bernard/ça, c'est Bernard*  
*ceci/c'est l'amant de Marie/ça, c'est l'amant de Marie*  
*ceci/c'est le médecin de Chaville/ça, c'est le médecin*  
*de Chaville*
- (84) *\*ceci/c'est devenu un médecin/\*ça, c'est devenu un médecin*  
*\*ceci/c'est un meilleur médecin que vous/\*ça, c'est un*  
*meilleur médecin que vous*  
*\*ceci/\*ça a été un balayeur célèbre/\*ça, ça a été un ba-*  
*layeur célèbre*  
*\*ceci/c'est lui-même un ministre véreux/\*ça, c'est lui-*  
*même un ministre véreux*

Mais nous avons, en face de (81) et (84) :

- (85) *ceci est un médecin/ça, c'est un médecin*  
(86) *\*ceci est médecin/\*ça, c'est médecin*

Ces faits pourraient s'expliquer de la façon suivante : l'élément abstrait C, dont parlait Kayne (1972 et 1975), devient *ce*. Cette cliticisation serait obligatoire, sauf dans des cas de détachement, comme dans (81) et (83), mais *ça* ne fonctionne pas alors comme GN sujet. Nous ne

pensons pas, d'autre part, que dans des phrases comme *ça compte énormément, ça serait mieux, ça soit*, comme le veut Kayne (1972), une forme non clitique sujet : *Ça* est ici un véritable clitique. *Ceci* semble alors être une autre forme non clitique sujet, et pourrait être dérivé d'une forme sous-jacente comme  $GN[ça - SCL[X]] ci$ .

Ces différences entre les règles de base engendrant *ce* et *il*, *ce* ayant sa source dans l'élément nominal et étant ainsi parallèle à *ceci* mais non à *celui-ci*, et *il* ayant sa source dans le clitique (l'élément nominal étant effacé par une transformation, cf. (79)) expliquerait le rôle de *ce* comme "présentatif" et de *il* qui n'admet que des prédicats "prédicationnels".

Enfin, si nous nous reportons à la discussion menée autour des exemples (11) et (12) à la section 2, nous devons supposer une règle remplaçant les pronoms personnels non clitiques de la troisième personne par un démonstratif sujet clitique ayant sa source dans la règle (80). Cela ne devrait pas poser de problème si l'on suppose avec P. Hirschbühler (1974) que les constructions à détachement sont directement introduites dans la base; les différences notées précédemment entre la dérivation de *ce* et *il* suffiraient à les sélectionner dans (87) et (88) :

- (87) *lui, il est médecin (celui qui nous comprend le mieux...)*  
(88) *lui, c'est un médecin (celui qui nous comprend le mieux...)*

Lucien Kupferman  
Département de langue  
et de littérature française  
Université de Tel-Aviv

## BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVÉ, M. *et al.* (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- BALLY, CH. (1965), *Linguistique générale et linguistique française*, 4<sup>e</sup> éd., Berne, Francke.
- BRESNAN, J. (1971), "Sentence-stress and syntactic transformation", *Language*, 47 : 257-281.
- BRUNOT, F. (1953), *De la langue à la pensée*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Masson.
- COPPIETERS, R. (1974), "Pronouns and adjectives in French : a further confrontation", *NELS V*, p. 1-12.
- (1975), "Pronouns and quantifiers in French", *Papers of the 11th Regional Meeting, CLS*, p. 122-132.
- DAMOURETTE, J. et E. PICHON (1911-1927), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, I, chap. VIII; IV, chap. XIX, "C'est".
- GAATONE, D. (1976), "Il doit y avoir - \*il faut y avoir. À propos de la montée du sujet", *Revue Romane*, XI (2) : 245-266.
- GREVISSE, M. (1959), *Le Bon Usage*, 3<sup>e</sup> éd., Gembloux, Duculot.
- GUILLAUME, G. (1919), *le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette.
- HIGGINS, F.R. (1973), *The Pseudo-Cleft Construction in English*, thèse de doctorat, Cambridge (Mass.), M.I.T., non publiée.
- HIRSCHBÜHLER, P. (1974), "La dislocation à gauche comme construction basique en français", dans C. Rohrer et N. Ruwet, *Actes du Colloque franco-allemand de grammaire transformationnelle*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

- KAYNE, R. (1972), "Subject inversion in French interrogatives", *Generative Studies in Romance Languages*, J. Casagrande and B. Saciuk, édit., Newsbury House Publ., Inc.
- (1975), *French syntax. The transformational cycle*, Cambridge (Mass.), M.I.T. Press.
- KUPFERMAN, L. (1976), *Études sur l'article en français*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris VIII.
- O'MAHONY, D. et J.-CL. CHEVALIER (1963), "la Variante c'est - il est", *Le Français dans le monde*, 14 septembre 1963, p. 7-10.
- PICABIA, L. (1970), *Études transformationnelles de constructions adjectivales du français*, thèse de doctorat, Université de Paris VII, L.A.D.L.
- PORQUIER, R. (1972), "Emploi de ça en français", *Le Français dans le monde*, septembre, 91 : 9-16.
- POTTIER, B. (1962), "l'Absence d'article en français et sa motivation", *Revue de langues romanes*, XXVI : 158-162.
- RUWET, N., "les Phrases copulatives en français", *Recherches linguistiques*, n° 3 Université de Paris VIII, p. 143-191.
- *Une construction absolue en français*, Université de Paris VIII, non publié.
- SANDFIELD, K. (1928), *Syntaxe du français contemporain*. I: *les Pronoms*, Paris.
- WAGNER, R.L. (1966), "À propos de c'est", *Mélanges de grammaire française offerts à Maurice Grevisse*, Gembloux, Duculot.
- WAGNER, R.L. et J. PINCHON (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.